

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE
UFR SCIENCES HUMAINES

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS

COLLÈGE DES PERSONNELS BIATSS

SCRUTIN DU 5 DECEMBRE 2017

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote le 6 décembre 2017

Date de proclamation des résultats : Vendredi 8 décembre 2017

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	2
Inscrits	38
Votants	24

Taux de participation (Votants / Inscrits)	63,16%
--	--------

Suffrages à déduire	0
---------------------	---

Total des suffrages exprimés	24
------------------------------	----

Quotient électoral	12
(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Personnels BIATSS au conseil d'UFR Sciences humaines	24	2	0	0	2
		0	0	0	0
Total	24	2	0	0	2

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Elus	
Liste "Personnels BIATSS au conseil d'UFR Sciences humaines"	VANESSE-URBAIN Claire
	FINOT Sébastien

Fait à Dijon, le 8 décembre 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,

